

TABLE DES MATIÈRES

- 1. PRÉSENTATION DU BIEN
- 2. CONDITIONS DE LA LOCATION
- 3. PUBLICITÉ ET VISITES
- 4. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS GÉNÉRAUX
- 5. CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE
- 6. CROQUIS
- 7. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS DÉTAILS
- 8. NOS RÉSEAUX





1. PRÉSENTATION DU BIEN

Le descriptif complet du bien est visible sur www.pierremarlair.be où certains documents peuvent être téléchargés.

Visites en appelant le 081.840.840.

Situé dans le centre du village de Lustin, à proximité immédiate de la N4, de la E411 et de l'hôpital de Mont Godinne, ce coquet appartement hyper lumineux et entièrement rafraichi vous charmera par ses beaux volumes, son charme et sa disposition fonctionnelle. Développant une superficie habitable de +/- 112 m², il est composé comme suit : étage 1 : hall, cuisine, salon et salle à manger, WC indépendant. Etage 2 : hall, deux chambres, salle de bains, buanderie.

Nous épinglons : PEB D, châssis DV, emplacement pour machine à laver, prises téléphone et télédistribution.

Provisions pour les charges communes : 50€. Provisions pour les charges d'eau et de chauffage : 100€. Etat des lieux : par expert à frais partagés. Garantie locative : 2 mois de loyer. Animaux : interdits.

2. CONDITIONS DE LA LOCATION

Loyer mensuel 790 EUR

Ch. communes 50 EUR Type Provision

Pour Quote-part de l'occupant dans les frais de

100 EUR

fonctionnement des parties communes de l'immeuble

Ch. privatives à verser au propriétaire

type Pour

e Provision

Consommations personnelles d'eau et de mazout

Ch. privatives à payer aux fournisseurs Électricité (coût selon mode de vie)

Indemnité déménagement Néant

Garantie locative 2 mois de loyer, soit 1.600 EUR

Assurance RC locative À souscrire

Durée du bail Un an renouvelable

Animaux Interdits

Etat des lieux Par expert, à frais partagés

Disponibilité Immédiate

3. PUBLICITÉ ET VISITES

Le bien est visible sur notre site internet Pierre Marlair & Co (<u>www.pierremarlair.be</u>) et sur Immoweb (www.immoweb.be).

Vous souhaitez visiter ?
Vous voulez plus d'informations ?
Contactez le 0470.03.20.91

VOTRE CONSEILLER

Manon DETHY

Stagiaire IFAPME 0470.10.91.02



4. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS

Avertissement : les informations reprises ci-après proviennent des déclarations fournies et des documents transmis par le bailleur ainsi que des observations réalisées sur place par le conseil immobilier. Elles sont données sous toute réserve.

Isolation

Voir chapitre sur les certifications

Chauffage

Type Central
Combustible Mazout
Chaudière Collective

Appareillage Radiateurs en acier ou fonte Régulation Vannes thermostatiques

Répartition Par calorimètres

Production d'ECS Par un boiler couplé à la chaudière

Système de ventilation

Type Néant

Compteurs

Electricité Individuel

Eau Collectif - décompteu

az Néant

Menuiseries

Châssis PVC
Vitrage Double
Divers Néant

Electricité

Compteur Individuel
Situation Hall commun

Tableau 1

Egouttage

Type Collectif
Système en place Egout communal

Extérieurs

Jardin Non
Contenance /
Terrasse Non
Superficie /

5. CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE

Code unique
Emissions spécifiques de CO₂
Consommation spécifique d'énergie primaire
Consommation théorique totale d'énergie primaire
Label

20230316030129 67 kg CO_2/m^2 .an 269 kWh/m².an 33.127 kWh/an D

Le certificat énergétique est téléchargeable sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »





6. CROQUIS

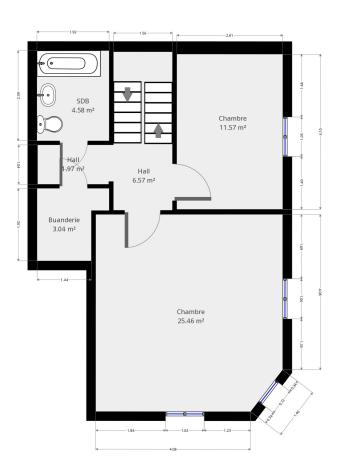






Le plan détaillé de chaque pièce est téléchargeable sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »

6. CROQUIS







Le plan détaillé de chaque pièce est téléchargeable sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »

7. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS | DÉTAILS DES PIÈCES : CUISINE

Revêtement de sol

Quick-step.

Murs intérieurs

Plafonnés et peints.

Plafond

Traditionnels, peints en blanc.

Equipements

Mobilier en nombre suffisant et plan de travail

Electroménagers

- Lave-vaisselle.
- Frigo avec espace freezer.
- Table de cuisson 4 zones.
- Hotte
- Four traditionnel.

Sanitaires:

Evier simple bac en inox. Egouttoir. Robinet mélangeur.



7. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS | DÉTAILS DES PIÈCES : SALLE DE BAINS

Revêtement de sol

Carrelage.

Murs intérieurs

Partiellement carrelés.

Plafond

Plafonné et peint.

Equipements

- Baignoire encastrée. Panoplie douchette à main. Robinet mitigeur monocommande. Rideau de douche.
- Evier sur meuble de rangement. Robinet mitigeur thermostatique.
- WC sur pied. Chasse économique.
- Miroir.
- Eclairage.



8. PROCEDURE EN CAS D'INTERET

Etape 1 - Enquête de satisfaction

Vous devrez compléter une enquête de satisfaction pour nous transmettre vos impressions sur le bien, mais également sur la prise de rendez-vous, la documentation... Elle est disponible en cliquant ici.

Etape 2 - Formulaire candidature

Lorsque vous aurez complété votre enquête de satisfaction et en cas d'intérêt, vous recevrez automatiquement un formulaire de candidature à compléter, au même format. Ce formulaire de candidature devra être complété scrupuleusement et contenir obligatoirement :

- Copie de la carte d'identité R/V de toutes les parties au contrat (locataire et garant(s) éventuel(s)). *Un passeport peut convenir également.*
- Copie des preuves de revenus de toutes les parties au contrat (locataire et garant(s) éventuel(s)).
- 3 dernières fiches de salaire, avertissement extrait de rôle, fiche de rémunération...
- Copie des preuves du versement des trois derniers loyers. *Uniquement si vous êtes locataire à l'heure actuelle.*

Vous pourrez, éventuellement, rajouter tout élément que vous jugerez utile à l'appui de votre candidature. Cela pourrait par exemple être une lettre de motivation décrivant ce que vous a particulièrement plu dans le bien, une lettre de recommandation d'un ancien propriétaire...

Etape 3 - Présentation de la candidature

A notre tour de jouer! On présente votre dossier au propriétaire. Cela peut parfois prendre quelques jours pour obtenir sa réponse. Ne paniquez donc pas si nous ne reprenons pas contact avec vous dès le lendemain. Quoiqu'il arrive, nous tenons tout le monde informé du suivi, dès que nous avons des nouvelles du propriétaire.

8. PROCEDURE EN CAS D'INTERET (Bis)

Etape 4 - Accord ou refus de la candidature

Dès que le propriétaire nous a transmis son accord ou son refus sur le dossier de candidature, nous vous avertissons par mail.

Etape 5 - Versement du 1er loyer + charges

En cas d'accord sur votre dossier de candidature, nous vous le confirmons par mail en vous invitant à verser, à titre d'acompte, le 1^{er} loyer + charges sur notre compte de tiers.

Cette acompte est conservé par l'agence et par le propriétaire (50% / 50%) à titre d'indemnités <u>en cas de désistement de votre part</u> avant la signature du bail.

Dès réception de ce versement, nous procédons à la rédaction du bail et à la coordination des démarches pour la constitution de la garantie locative et la souscription d'une assurance locative, si nécessaire.

Dès que le bail est prêt, il vous est transmis pour lecture et commentaires avec toutes les annexes légales et quelques documents utiles.

Etape 6 - Signature du bail

Dès que le bail est validé par tout le monde, nous procédons à la signature du bail, au bureau ou par signature électronique via le logiciel DocuSign.

Etape 7 - Etat des lieux

Dès que le bail est signé (ou quelques jours avant), nous coordonnons l'organisation de l'état des lieux d'entrée qui sera réalisé à l'amiable ou par expert à frais partagés (50%/50%) (voir conditions de location ci-avant).

Etape 8 - Et après?

Après l'enregistrement des documents, notre mission est terminée.

Nous n'intervenons plus dans le dossier. Toute question doit être posée au propriétaire du bien.

8. NOS RÉSEAUX









facebook





